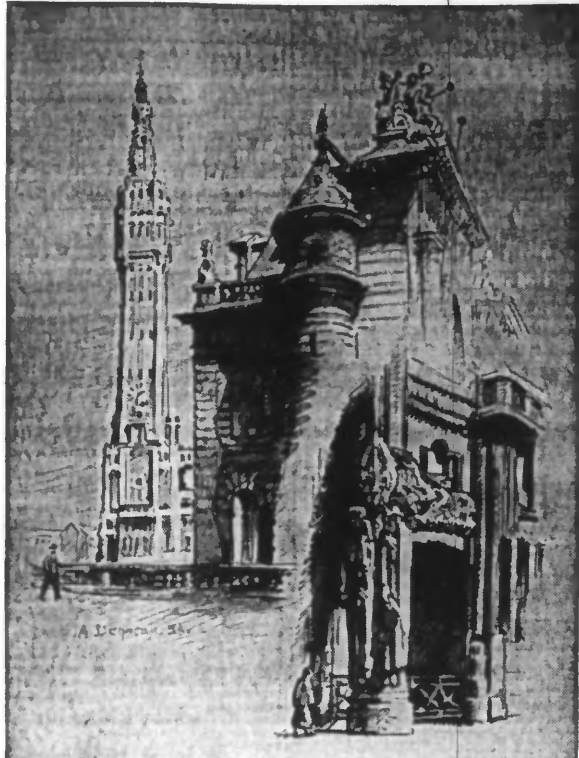


L'EXPOSITION DU PROGRÈS SOCIAL



Il est dû au talent de notre concitoyen M. Albert Dequene, professeur au Collège de la République, à la préfecture. Il est dû au talent de notre concitoyen M. Albert Dequene, professeur au Collège de la République, à la préfecture. Il est dû au talent de notre concitoyen M. Albert Dequene, professeur au Collège de la République, à la préfecture.

LES JOURNÉES FRANCO-NÉERLANDAISES (SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La matinée

Les principaux collaborateurs du journal "L'Exposition" ont été reçus par MM. Sclère, chef adjoint du cabinet du Préfet du Nord; le capitaine Du Mesnil, représentant la Chambre de Commerce néerlandaise; le baron Van Lynden, attaché à la légation; Van Severen, conseil général des Pays-Bas à Paris, conseiller commercial de la légation.

Ils furent reçus par MM. Sclère, chef adjoint du cabinet du Préfet du Nord; le capitaine Du Mesnil, représentant la Chambre de Commerce néerlandaise; le baron Van Lynden, attaché à la légation; Van Severen, conseil général des Pays-Bas à Paris, conseiller commercial de la légation.

LE TAPIS EN CAOUTCHOUC BULGOMME

Le tapis en caoutchouc bulgomme est un produit remarquable par sa résistance et sa durabilité. Il est particulièrement adapté pour les zones humides et les passages très fréquentés. Les fabricants de ce produit ont travaillé avec une grande précision pour garantir la qualité de leur œuvre.

La visite de M. Albert Lebrun

Vendredi, à la préfecture, ont été mises au point les dernières dispositions pour la visite de M. Albert Lebrun. Les services de la préfecture ont travaillé avec diligence pour assurer le bon déroulement de cette importante visite.

Reception des corps constitués à l'hôtel de ville

Les personnes invitées à la réception officielle ont été reçues à l'hôtel de ville. Les représentants des différents corps constitués ont été accueillis avec toute l'hospitalité possible.

Aujourd'hui, samedi 3 juin

À 9 h. 45 : Réception officielle à la Chambre de Commerce de Lille. À 10 h. 45 : Réception à l'hôtel de Ville de Lille.

UNE VISITE D'OFFICIERS DE L'ÉCOLE DE GUERRE, A TOURCOING



Les officiers de l'École de guerre entourent MM. LE LIEUTENANT-COLONEL TURNER, JOIRE, président de la Chambre de Commerce de Tourcoing et WIBAUX, président de la Fédération industrielle, à leur sortie de l'exposition du Tissu dans l'art.

Vendredi, un nombre imposant d'officiers de l'École de Guerre, conduits par le colonel Turner, sont venus dans notre ville. Ils ont été reçus par MM. J. Maurel, adjoint, président des Amis de Tourcoing; Guéranger, président du cercle des officiers; et par MM. Edmond Maurel fils et Jacques Maurel.

Conduits par les chefs de service, ils ont visité les divers étages de l'exposition. Ils ont été particulièrement intéressés par les expositions de textile et de laine.

Le colonel Turner, au nom de tous les officiers, remercia MM. Maurel et J. Maurel pour l'accueil qu'ils leur ont réservé. Il souligna l'importance de l'exposition et l'intérêt qu'elle présente pour les officiers de l'École de Guerre.

Le colonel Turner remercia la Chambre de Commerce de Tourcoing et la Fédération industrielle pour l'accueil qu'ils leur ont réservé. Il souligna l'importance de l'exposition et l'intérêt qu'elle présente pour les officiers de l'École de Guerre.

LE MONDE DU TRAVAIL

La conciliation, l'arbitrage et les caisses syndicales de chômage

Les syndicats confédérés ont organisé une série de conférences pour discuter les questions de conciliation, d'arbitrage et de chômage. Ces conférences ont permis de recueillir les opinions des différents acteurs du monde du travail.

Le monde du travail est confronté à de nombreuses difficultés. Les syndicats ont un rôle crucial à jouer pour défendre les intérêts de leurs membres et promouvoir le dialogue social.

Les caisses syndicales de chômage jouent un rôle essentiel pour soutenir les travailleurs pendant les périodes de chômage. Elles offrent une aide financière et des conseils pour faciliter la recherche d'emploi.

La conciliation et l'arbitrage sont des outils importants pour résoudre les conflits sociaux. Ils permettent de trouver des solutions équitables et durables aux différends qui surviennent dans le monde du travail.

Les syndicats doivent continuer à travailler ensemble pour améliorer les conditions de travail et promouvoir le bien-être de tous les travailleurs.

Le monde du travail est en constante évolution. Les syndicats doivent rester vigilants pour défendre les intérêts de leurs membres face aux nouvelles formes de travail et de chômage.

Les caisses syndicales de chômage doivent continuer à offrir une aide efficace et adaptée aux besoins des travailleurs en difficulté.

La conciliation et l'arbitrage doivent rester des outils accessibles et efficaces pour résoudre les conflits sociaux.

Les syndicats doivent continuer à promouvoir le dialogue social et à travailler ensemble pour améliorer les conditions de travail.

Le monde du travail est en constante évolution. Les syndicats doivent rester vigilants pour défendre les intérêts de leurs membres face aux nouvelles formes de travail et de chômage.

Les caisses syndicales de chômage doivent continuer à offrir une aide efficace et adaptée aux besoins des travailleurs en difficulté.

La conciliation et l'arbitrage doivent rester des outils accessibles et efficaces pour résoudre les conflits sociaux.

ROUBAIX

Le VII^e Congrès régional des Associations de sous-officiers de réserve de la 1^{re} région débute aujourd'hui

Un défilé des troupes et des congressistes aura lieu vers 18 heures 30

C'est aujourd'hui, samedi 3 juin, que débute à Roubaix le VII^e Congrès régional des Associations de sous-officiers de réserve de la 1^{re} région militaire. À l'occasion du voyage à Roubaix et à Lille du président de la République, et de l'Exposition du Progrès social, ce congrès prendra un ampleur inédite.

LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Pavoisons

Roubaix aura demain dimanche l'honneur de recevoir la visite de M. Albert Lebrun, président de la République. Tous nos concitoyens tiendront à honorer le chef de l'État, en pavonnant leurs demeures aux couleurs nationales. Ils prouveront leur reconnaissance envers celui qui, arrivé à la fin de son mandat et comptant prendre un congé bien mérité, a accepté de servir de nouveau pendant quelques jours la République.

Le maire de Roubaix vient de prendre les mesures suivantes pour assurer l'ordre sur l'itinéraire qui suivra le cortège présidentiel :

1. Toute circulation de véhicules (voitures particulières, automobiles, motocyclettes, bicyclettes, etc.) est interdite le dimanche 4 juin, à partir de 10 h. place de la Gare, rue de la Gare, boulevard de la République, boulevard de la Liberté, Grande-Rue, Grand-Place (côté hôtel de ville), rue de la Gare; déviation à partir de la place Chéreau; réception des autorités à l'issue du défilé.

2. Toute circulation de tramways de la compagnie E.L.R.T. et de la Société de Lille et de banlieue (tram F) sera également interdite le dimanche 4 juin, à partir de 10 h. place de la Gare, rue de la Gare, boulevard de la République, boulevard de la Liberté, Grande-Rue, Grand-Place (côté hôtel de ville), rue de la Gare; déviation à partir de la place Chéreau; réception des autorités à l'issue du défilé.

3. Toute circulation de véhicules (voitures particulières, automobiles, motocyclettes, bicyclettes, etc.) est interdite le dimanche 4 juin, à partir de 10 h. place de la Gare, rue de la Gare, boulevard de la République, boulevard de la Liberté, Grande-Rue, Grand-Place (côté hôtel de ville), rue de la Gare; déviation à partir de la place Chéreau; réception des autorités à l'issue du défilé.

4. Toute circulation de véhicules (voitures particulières, automobiles, motocyclettes, bicyclettes, etc.) est interdite le dimanche 4 juin, à partir de 10 h. place de la Gare, rue de la Gare, boulevard de la République, boulevard de la Liberté, Grande-Rue, Grand-Place (côté hôtel de ville), rue de la Gare; déviation à partir de la place Chéreau; réception des autorités à l'issue du défilé.

5. Toute circulation de véhicules (voitures particulières, automobiles, motocyclettes, bicyclettes, etc.) est interdite le dimanche 4 juin, à partir de 10 h. place de la Gare, rue de la Gare, boulevard de la République, boulevard de la Liberté, Grande-Rue, Grand-Place (côté hôtel de ville), rue de la Gare; déviation à partir de la place Chéreau; réception des autorités à l'issue du défilé.

6. Toute circulation de véhicules (voitures particulières, automobiles, motocyclettes, bicyclettes, etc.) est interdite le dimanche 4 juin, à partir de 10 h. place de la Gare, rue de la Gare, boulevard de la République, boulevard de la Liberté, Grande-Rue, Grand-Place (côté hôtel de ville), rue de la Gare; déviation à partir de la place Chéreau; réception des autorités à l'issue du défilé.

7. Toute circulation de véhicules (voitures particulières, automobiles, motocyclettes, bicyclettes, etc.) est interdite le dimanche 4 juin, à partir de 10 h. place de la Gare, rue de la Gare, boulevard de la République, boulevard de la Liberté, Grande-Rue, Grand-Place (côté hôtel de ville), rue de la Gare; déviation à partir de la place Chéreau; réception des autorités à l'issue du défilé.

8. Toute circulation de véhicules (voitures particulières, automobiles, motocyclettes, bicyclettes, etc.) est interdite le dimanche 4 juin, à partir de 10 h. place de la Gare, rue de la Gare, boulevard de la République, boulevard de la Liberté, Grande-Rue, Grand-Place (côté hôtel de ville), rue de la Gare; déviation à partir de la place Chéreau; réception des autorités à l'issue du défilé.

9. Toute circulation de véhicules (voitures particulières, automobiles, motocyclettes, bicyclettes, etc.) est interdite le dimanche 4 juin, à partir de 10 h. place de la Gare, rue de la Gare, boulevard de la République, boulevard de la Liberté, Grande-Rue, Grand-Place (côté hôtel de ville), rue de la Gare; déviation à partir de la place Chéreau; réception des autorités à l'issue du défilé.

10. Toute circulation de véhicules (voitures particulières, automobiles, motocyclettes, bicyclettes, etc.) est interdite le dimanche 4 juin, à partir de 10 h. place de la Gare, rue de la Gare, boulevard de la République, boulevard de la Liberté, Grande-Rue, Grand-Place (côté hôtel de ville), rue de la Gare; déviation à partir de la place Chéreau; réception des autorités à l'issue du défilé.

11. Toute circulation de véhicules (voitures particulières, automobiles, motocyclettes, bicyclettes, etc.) est interdite le dimanche 4 juin, à partir de 10 h. place de la Gare, rue de la Gare, boulevard de la République, boulevard de la Liberté, Grande-Rue, Grand-Place (côté hôtel de ville), rue de la Gare; déviation à partir de la place Chéreau; réception des autorités à l'issue du défilé.

12. Toute circulation de véhicules (voitures particulières, automobiles, motocyclettes, bicyclettes, etc.) est interdite le dimanche 4 juin, à partir de 10 h. place de la Gare, rue de la Gare, boulevard de la République, boulevard de la Liberté, Grande-Rue, Grand-Place (côté hôtel de ville), rue de la Gare; déviation à partir de la place Chéreau; réception des autorités à l'issue du défilé.

13. Toute circulation de véhicules (voitures particulières, automobiles, motocyclettes, bicyclettes, etc.) est interdite le dimanche 4 juin, à partir de 10 h. place de la Gare, rue de la Gare, boulevard de la République, boulevard de la Liberté, Grande-Rue, Grand-Place (côté hôtel de ville), rue de la Gare; déviation à partir de la place Chéreau; réception des autorités à l'issue du défilé.

14. Toute circulation de véhicules (voitures particulières, automobiles, motocyclettes, bicyclettes, etc.) est interdite le dimanche 4 juin, à partir de 10 h. place de la Gare, rue de la Gare, boulevard de la République, boulevard de la Liberté, Grande-Rue, Grand-Place (côté hôtel de ville), rue de la Gare; déviation à partir de la place Chéreau; réception des autorités à l'issue du défilé.

15. Toute circulation de véhicules (voitures particulières, automobiles, motocyclettes, bicyclettes, etc.) est interdite le dimanche 4 juin, à partir de 10 h. place de la Gare, rue de la Gare, boulevard de la République, boulevard de la Liberté, Grande-Rue, Grand-Place (côté hôtel de ville), rue de la Gare; déviation à partir de la place Chéreau; réception des autorités à l'issue du défilé.

16. Toute circulation de véhicules (voitures particulières, automobiles, motocyclettes, bicyclettes, etc.) est interdite le dimanche 4 juin, à partir de 10 h. place de la Gare, rue de la Gare, boulevard de la République, boulevard de la Liberté, Grande-Rue, Grand-Place (côté hôtel de ville), rue de la Gare; déviation à partir de la place Chéreau; réception des autorités à l'issue du défilé.

ROUBAIX

La Journée nationale des familles nombreuses

Demain dimanche 4 juin aura lieu pour la première fois la Journée nationale des familles nombreuses, et des ventes d'objets d'art et de curiosités. Cette journée est destinée à encourager la natalité, à organiser et à développer les services d'entraide familiale créés par les groupements de familles nombreuses.

Quand on songe que ces familles nombreuses constituent la seule véritable richesse du pays par leur apport dans toutes les branches de l'activité nationale et qu'elles assurent pour les deux tiers, grâce à leurs enfants, la défense de nos frontières, qui cessent d'être une charge pour nos finances, on se rend compte de l'importance de cette journée.

Pour que la Journée nationale des familles nombreuses soit une réussite, il est nécessaire que tous les citoyens prennent part à cette manifestation. C'est pourquoi nous vous invitons à participer à cette journée nationale.

Le Comité national des familles nombreuses a organisé une série de manifestations pour célébrer cette journée nationale. Ces manifestations ont pour but de promouvoir le dialogue social et de travailler ensemble pour améliorer les conditions de vie des familles nombreuses.

Les ventes d'objets d'art et de curiosités ont été organisées dans plusieurs villes de France. Ces ventes ont pour but de générer des fonds pour soutenir les actions de solidarité en faveur des familles nombreuses.

Le Comité national des familles nombreuses a également organisé des ateliers de formation pour les membres des familles nombreuses. Ces ateliers ont pour but de leur fournir des outils et des compétences pour améliorer leur situation économique et sociale.

Les ventes d'objets d'art et de curiosités ont été organisées dans plusieurs villes de France. Ces ventes ont pour but de générer des fonds pour soutenir les actions de solidarité en faveur des familles nombreuses.

Le Comité national des familles nombreuses a également organisé des ateliers de formation pour les membres des familles nombreuses. Ces ateliers ont pour but de leur fournir des outils et des compétences pour améliorer leur situation économique et sociale.

Les ventes d'objets d'art et de curiosités ont été organisées dans plusieurs villes de France. Ces ventes ont pour but de générer des fonds pour soutenir les actions de solidarité en faveur des familles nombreuses.

Le Comité national des familles nombreuses a également organisé des ateliers de formation pour les membres des familles nombreuses. Ces ateliers ont pour but de leur fournir des outils et des compétences pour améliorer leur situation économique et sociale.

Les ventes d'objets d'art et de curiosités ont été organisées dans plusieurs villes de France. Ces ventes ont pour but de générer des fonds pour soutenir les actions de solidarité en faveur des familles nombreuses.

Le Comité national des familles nombreuses a également organisé des ateliers de formation pour les membres des familles nombreuses. Ces ateliers ont pour but de leur fournir des outils et des compétences pour améliorer leur situation économique et sociale.

Les ventes d'objets d'art et de curiosités ont été organisées dans plusieurs villes de France. Ces ventes ont pour but de générer des fonds pour soutenir les actions de solidarité en faveur des familles nombreuses.

Le Comité national des familles nombreuses a également organisé des ateliers de formation pour les membres des familles nombreuses. Ces ateliers ont pour but de leur fournir des outils et des compétences pour améliorer leur situation économique et sociale.

Les ventes d'objets d'art et de curiosités ont été organisées dans plusieurs villes de France. Ces ventes ont pour but de générer des fonds pour soutenir les actions de solidarité en faveur des familles nombreuses.

Le Comité national des familles nombreuses a également organisé des ateliers de formation pour les membres des familles nombreuses. Ces ateliers ont pour but de leur fournir des outils et des compétences pour améliorer leur situation économique et sociale.

Les ventes d'objets d'art et de curiosités ont été organisées dans plusieurs villes de France. Ces ventes ont pour but de générer des fonds pour soutenir les actions de solidarité en faveur des familles nombreuses.

Le Comité national des familles nombreuses a également organisé des ateliers de formation pour les membres des familles nombreuses. Ces ateliers ont pour but de leur fournir des outils et des compétences pour améliorer leur situation économique et sociale.

Les ventes d'objets d'art et de curiosités ont été organisées dans plusieurs villes de France. Ces ventes ont pour but de générer des fonds pour soutenir les actions de solidarité en faveur des familles nombreuses.

Le Comité national des familles nombreuses a également organisé des ateliers de formation pour les membres des familles nombreuses. Ces ateliers ont pour but de leur fournir des outils et des compétences pour améliorer leur situation économique et sociale.